



Bordereau de versement

Entreprises de 20 salariés et plus

FORMATION PROFESSIONNELLE 2009

A verser avant le 1^{er} mars 2010

Renseignements obligatoires (à compléter ou modifier si nécessaire)

N° SIRET _____

Code NAF _____ N° Cotisant _____

Téléphone _____ Fax _____

Courriel _____

Assujettissement TVA : oui non

Convention Collective _____

Activité principale : _____

Composition du personnel (Effectif réel au 31.12.2009 selon DADS)

Catégories	Hommes	Femmes
Ouvriers non qualifiés		
Ouvriers qualifiés		
Employés		
Techniciens, Agents de maîtrise, VRP		
Ingénieurs, Cadres, Dirigeants		
Totaux		

Effectif moyen annuel : _____

Retour des documents administratifs

A l'entreprise Au cabinet comptable (adresse à compléter ci-dessous)

Nom : _____

Adresse : _____

Tél : _____

N° Siret de ce cabinet : _____

Cachet de l'entreprise

Signature : _____ Le ____ / ____ / 2010

Nom et qualité du signataire : _____



**FEUILLET A RETOURNER DÛMENT COMPLÉTÉ
AVEC VOTRE RÈGLEMENT À L'ORDRE D'AGEFOS PME
CONSERVER UNE COPIE DU PRÉSENT BORDEREAU**

► Un reçu libératoire vous sera adressé dans les semaines qui suivent ◄

Base de calcul de la participation (Voir notice)

Montant des salaires bruts 2009 €
(cf DADS)

Année de franchissement du seuil

si celle-ci est différente de l'année de création (Reportez-vous à la notice jointe) :

→ + 10 salariés → + 20 salariés

Contribution Plan de Formation

x €

B €

B1 €

B2 €

Attention : si vous avez franchi le seuil des 10 salariés depuis 2005, reportez-vous à la notice jointe.

dont versement conventionnel à la branche si celle-ci est gérée par AGEFOS PME

dont reversement au FPSPP (pour le calcul, voir notice ci-jointe)

Déductions

- Si AGEFOS PME n'est pas votre OPCA de branche, Nom du collecteur _____
- Versement conventionnel à la branche €
- Versement au FPSPP €
- Acomptes HT versés à AGEFOS PME à la date du ____ / ____ / 20 ____ €
- Frais de CCI €
- Autres dépenses HT à préciser : _____ €

Total des déductions (C1+C2+D+E+F) €

Total Plan de Formation (B-G)

Notez **zéro** si H est négatif, et B1+ B2 s'il est supérieur à H

H € HT

Contribution Professionnalisation

x €

I €

Attention : si votre effectif est inférieur à 20 salariés ou si vous avez franchi le seuil des 20 salariés en 2008 ou 2009, reportez-vous à la notice jointe.

► Versement conventionnel à la branche si celle-ci n'est pas gérée par AGEFOS PME

Nom du collecteur _____

J €

Total Professionnalisation (I-J) € HT

Versement à AGEFOS PME

TOTAL HT (H+M) € HT

TVA si assujetti €

MONTANT TTC (N+O) € TTC